

Pass L1 : 250 M€ de pertes directes cumulées, et pas d'effet booster pour Amazon Prime

Comme l'a révélé *L'Equipe*, la ministre des Sports espère faire aboutir la réforme du décret de 2004 sur les événements d'importance majeure au début de l'automne. C'est à la même période que la nouvelle structure commerciale LFP Media[1] devrait conduire les enchères pour le prochain cycle de droits de la Ligue 1. Ayant bénéficié de conditions exceptionnelles pour la période en cours, dues à la déconfiture de Mediapro, Amazon devra décider s'il souhaite confirmer son engagement dans la diffusion du championnat de France de football. L'allongement de la durée des droits qui seront attribués serait sans doute de nature à stimuler son intérêt. Celui-ci se déterminera évidemment aussi sur la capacité de la Ligue 1 à attirer de nouveaux abonnés vers Amazon Prime, et à les y fidéliser.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter